

Traitement comportemental et discipline carcérale Behavioral treatment and prison discipline

Pierre Tremblay

Volume 8, numéro 1, juin 1983

Structures intermédiaires ou alternatives?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030165ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030165ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

L'article propose un bilan descriptif et systématique de ce que la technologie du conditionnement opérant - aux États-Unis surtout - a apporté à la criminologie clinique récente. L'examen porte sur la pertinence clinique des comportements choisis comme cibles, sur la validité méthodologique des expériences rapportées et sur les limites de leur efficacité. Un bref rappel historique souligne la position très particulière du traitement comportemental dans le projet de réhabilitation correctionnelle.

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, P. (1983). Traitement comportemental et discipline carcérale. *Santé mentale au Québec*, 8(1), 67–79. <https://doi.org/10.7202/030165ar>

TRAITEMENT COMPORTEMENTAL ET DISCIPLINE CARCÉRALE

Pierre Tremblay*

L'article propose un bilan descriptif et systématique de ce que la technologie du conditionnement opérant – aux États-Unis surtout – a apporté à la criminologie clinique récente. L'examen porte sur la pertinence clinique des comportements choisis comme cibles, sur la validité méthodologique des expériences rapportées et sur les limites de leur efficacité. Un bref rappel historique souligne la position très particulière du traitement comportemental dans le projet de réhabilitation correctionnelle.

En 1979, Ayllon et Milan font paraître un livre intitulé *Correctional and Rehabilitation Management*, qui se révèle le pendant carcéral et l'extension d'un système d'apprentissage par conditionnement opérant (l'économie de jetons ou «token economy») mis au point dans un pavillon psychiatrique à la fin des années soixante. Ayllon et Azrin font le récit de cette innovation clinique dans *Traitement comportemental en institution psychiatrique*. L'article propose de faire le bilan d'une trentaine d'études, qui forment l'essentiel de la contribution de la technologie de l'apprentissage opérant à la criminologie clinique, américaine surtout. Il faut noter que cette contribution relève beaucoup plus d'une importation horizontale entre «institutions totales» que d'un transfert vertical, ou de l'application d'un paradigme théorique d'apprentissage à une procédure clinique particulière, comme ce fut le cas, dans une large mesure, pour la désensibilisation systématique.

L'intérêt de ces travaux, toutefois, réside ailleurs. Nous connaissons le nom, l'univers théorique de références et les effets, plus ou moins concluants ou évaluables, d'une respectable variété d'interventions cliniques auprès des détenus. Mais il est rare que nous sachions, dans les faits, en quoi consistent exactement et comment fonctionnent les procédés concrets utilisés lors de ces réhabilitations. De plus, les variables pertinentes à cette clinique étant

souvent conceptualisées sous forme de dispositions générales et durables (attitudes, traits et dimensions de personnalité), l'observation systématique des contingences de situation et des comportements ou tactiques d'adaptation en milieu carcéral est rarement développée. La spécification de ces procédés et l'observation détaillée de ces contingences de situation constituent, par contre, la caractéristique principale (et stimulante) du «traitement comportemental».

Ces travaux, d'inspiration skinnérienne, offrent également un autre intérêt. Un lecteur, un peu familier des controverses pénologiques du milieu du 19^e siècle, ne peut s'empêcher de considérer ce volume récent d'Ayllon et Milan comme une version contemporaine des opuscules d'Alexandre Maconochie (1850), un haut fonctionnaire de l'époque victorienne, dont la carrière mouvementée l'amena à réformer avec fracas (étant lui-même limogé à chaque fois) la colonie pénitentiaire australienne de l'île de Norfolk et le réformatoire de Birmingham. Les limites de cet article ne permettent pas d'examiner en détail cette filiation très compliquée; mais on pourra se demander, en conclusion, s'il ne convient pas de considérer cette variété de traitements en milieu carcéral, malgré sa nouveauté apparente, comme la plus fidèle expression du projet de réhabilitation qui caractérise, en partie, le régime pénal et l'idéologie correctionnelle moderne; et, notamment, si les techniques de l'apprentissage opérant, décrites dans cette littérature clinique, ne constituent pas ce que l'on appelait, au 19^e siècle, la nouvelle

* L'auteur est présentement en rédaction de Thèse (Ph. D.) à l'École de criminologie, Université de Montréal.

discipline carcérale, conçue alors comme le noyau et la condition de tout projet de réhabilitation.

Afin d'alléger et d'abrèger, nous avons regroupé les expériences de manière à ce que ressorte le caractère systématique et potentiellement cumulatif des travaux menés de 1974 à 1980. Les deux premières sections sont préliminaires : quels ont été les comportements choisis comme cibles cliniques? quels sont les effets engendrés par leur renforcement conditionnel? La section suivante soulève les problèmes d'évaluation des performances; dans un contexte d'incarcération ces problèmes ont un impact décisif sur la validité scientifique des résultats obtenus. La quatrième section précise la spécificité des divers processus composant le conditionnement opérant.

PERTINENCE DES COMPORTEMENTS CHOISIS COMME CIBLES

Un premier groupe d'expériences porte sur la performance de tâches triviales dans des conditions de harcèlement institutionnel quotidien : ramassage des déchets qui jonchent les terrains extérieurs, rangement des vêtements personnels et nettoyage des cellules; ponctualité; tâches diverses d'entretien; déplacements licites et participation aux «conférences du matin». Gambrill (1976) examine les effets d'une économie de jetons sur le taux d'infractions disciplinaires, alors que Bassett et Blanchard (1977) examinent les effets imprévus, dus à l'absence temporaire du directeur d'une économie de jetons, à la fois sur la fréquence des comportements mis à l'amende, le nombre d'infractions disciplinaires rapportées et le taux d'abandons. Ces expériences, menées dans diverses institutions carcérales (pénitenciers, centres de détention pour délinquants juvéniles, prisons militaires), concernent soit des groupes de plus de 50 détenus, soit des groupes de 10 à 15; leur durée varie entre 25 et 420 jours, mais ces expériences s'étalent le plus souvent sur une période d'un ou deux mois.

Le second groupe d'interventions vise plutôt à encourager et maintenir les détenus dans une situation d'apprentissage individuel. Il s'agit d'un lot d'expérimentations qui, à deux exceptions près, concernent uniquement des détenus adultes répartis dans cinq pénitenciers : fréquence des

requêtes et utilisation de matériaux «éducatifs» — cf. livres, revues, cahiers, etc. —, taux d'assistance aux programmes de rattrapage académique individuel, qualité de la performance dans l'apprentissage de diverses matières scolaires, qualité de la performance des détenus inscrits en ateliers, taux d'assistance aux émissions de nouvelles télévisées, et degré de participation à des exercices de culture physique. Ces travaux portent soit sur des groupes de 2 ou 3 volontaires, soit sur des groupes de 13 à 24 détenus, la durée des expériences variant entre 30 et 240 jours.

À prendre ces travaux à la lettre, un criminel serait donc un individu rarement à l'heure, peu enclin à faire le ménage et possédant certaines lacunes en arithmétique. Aucune économie de jetons, en milieu correctionnel, n'a porté sur des comportements susceptibles d'être définis comme des crimes et punissables d'emprisonnement. On admet, à priori, qu'il existe des rapports d'incompatibilité entre comportements-cibles et activités délinquantes. De plus l'évaluation des effets produits par les sanctions, communément utilisées en milieu carcéral (ségrégation, transferts administratifs, retrait des réductions statutaires, etc.), n'a pas été faite, alors même que ces effets contaminent toute tentative d'isoler les résultats propres aux interventions expérimentales.

Ces critiques ne sont pas nécessairement décisives. Considérons tout d'abord le premier groupe d'expériences. Le fait que les comportements choisis soient «en soi» triviaux, ou «en soi» sans rapport avec le comportement délinquant, ne signifie pas que la performance de tâches triviales assujetties à des réglementations fluctuantes et harcelantes ne soit pas, précisément, un problème récurrent de la vie «ordinaire» en milieu carcéral. Même s'il est explicitement reconnu que la sélection de ces comportements-cibles est faite par le personnel correctionnel lui-même, cela ne signifie pas nécessairement non plus qu'il y ait manipulation. Deux aspects distincts doivent être considérés : d'une part, le degré de trivialité des tâches à accomplir est susceptible de varier, par exemple d'être minimisé, si l'on parvient à la rendre conditionnelle à l'obtention de privilèges ou de commodités supplémentaires; d'autre part, le degré de harcèlement disciplinaire est également susceptible de varier, par exemple d'être minimisé, si l'on parvient à greffer une

structure d'échanges — une économie de jetons — dont on a pu montrer qu'elle fonctionne dans certains cas comme une économie de marché (voir Fisher et coll., 1978). Il ne s'agit pas essentiellement de trouver ou de sélectionner un comportement-cible relié à la criminalité, mais de trouver des manières de modifier des comportements qui, en prison, font problème : de modifier, en somme, les conditions d'exercice de la discipline carcérale.

Le second groupe d'expériences ne porte plus sur des comportements auxquels sont contraints l'ensemble des détenus, mais concerne au contraire l'ensemble — restreint par définition — de leurs activités optionnelles. Dans le premier cas il s'agit de modifier la structure des interactions ordinaires et « triviales » entre détenus et personnel correctionnel. Dans le second cas il s'agit de modifier la structure des rétroactions de chaque détenu par rapport à lui-même. Contrairement à d'autres populations institutionnelles, le pourcentage de détenus « institutionnalisés » en milieu carcéral est négligeable (Goodstein, 1979). Cohen et Taylor (1972) ont consacré une monographie à la description des diverses tactiques de résistance active qui peuvent être adoptées en milieu correctionnel par les détenus. L'une d'entre elles — la plus individualiste et par conséquent celle qui laisse indifférent le personnel correctionnel — est décrite de la manière suivante :

« Il y a peu d'activités qui peuvent servir à marquer le passage du temps. Le détenu peut occuper son esprit à lire ou étudier (« mind-building ») ou occuper son corps à des exercices de culture physique (« body-building »)... mais assez rapidement le jour arrive où la progression s'interrompt, où moins de livres sont lus, moins d'essais rédigés et moins d'haltères soulevées. Dans la vie normale nous pouvons toujours nous dire que ces activités ne nous intéressent plus et réinvestir nos énergies ailleurs en voyageant ou en jouant au golf. Mais pour ces prisonniers une telle perte d'intérêt indique plutôt le retour d'un horizon temporel non finalisé et sans structure. » (Cohen et Taylor, 1972 : 95-6)

Sous-jacente au choix de comportements classés par les commentateurs comme des comportements « académiques », se trouve une série de problèmes tels que : comment faire passer le temps plus vite ? comment insérer — temporairement mais régulièrement — dans l'écoulement, socialement indifférencié, du « temps à faire », une progression finalisée

et individualisée ? Si, dans le premier groupe d'expériences, les techniques opérantes visent à neutraliser (et pacifier) certaines propriétés des interactions routinières entre détenus et personnel correctionnel, dans le second groupe d'expérimentation elles semblent plutôt inciter et maintenir une tactique de résistance — individualiste — plus active.

Nous n'avons trouvé que trois institutions où les techniques opérantes aient été partiellement combinées aux politiques de libération conditionnelle ou de réductions statutaires de sentence (Jensen et de Risi, 1972 ; Smith et coll., 1972 ; Keltner et Gordon, 1976 ; Hobbs et Holt, 1976). La seule étude qui ait pris pour objet d'analyse une sanction punitive, typiquement utilisée en milieu correctionnel (le « transfert »), est précisément une quasi-expérience rétrospective (Schnelle et Lee, 1974). L'analyse expérimentale appliquée du comportement criminel ne se fait pas, habituellement, en milieu correctionnel, mais dans le cadre des méthodes de répression policière. La presque totalité des programmes opérants fonctionnent dans une partie seulement des institutions carcérales (cf. au deuxième étage d'une des six ailes d'un pénitencier de l'Alabama), et le taux de participation se fait sur une base « volontaire ». En d'autres termes, il est inexact de supposer que les techniques opérantes soient en mesure de modifier la structure profonde des institutions carcérales où elles ont été utilisées.

INSTALLATION DE RAPPORTS EXPLICITES DE DÉPENDANCE ENTRE LES COMPORTEMENTS ET LEURS CONSÉQUENCES

On peut ranger sous cette rubrique deux séries d'expériences : la première, consacrée à l'analyse comparée du renforcement inconditionnel et du renforcement conditionnel, et la seconde, consacrée aux effets respectifs sur le taux de performance, engendrés par un renforcement conditionnel établi sur une base individuelle ou collective. Pour conclure, nous nous limitons, faute de données, à de brèves remarques concernant le fonctionnement d'une structure généralisée d'échanges conditionnels — l'économie de jetons.

a) Davidson et Seidman (1974) rapportent une expérience menée auprès de 15 délinquants juvéniles incarcérés répartis au hasard en deux groupes. Pour un premier groupe, le nombre de

réponses satisfaisantes, concernant le contenu d'un programme d'actualités télévisées, fait l'objet d'un renforcement conditionnel, et, pour le second groupe, d'un renforcement inconditionnel. Les résultats indiquent, d'une part, l'efficacité supérieure de la procédure de renforcement conditionnel et, d'autre part, un maintien plus durable du taux de performance, lorsque le renforcement conditionnel précède la phase de renforcement inconditionnel. Kendall et coll. (1975) observent les mêmes effets de contraste dans une expérience faisant varier la durée (5 et 30 minutes) des périodes d'isolement, conditionnelles au taux de performance de comportements récalcitrants, d'un groupe de 30 délinquants juvéniles institutionnalisés.

Milan et McKee (1976) ont examiné également les effets respectifs exercés par un octroi conditionnel et inconditionnel de jetons. L'objectif de l'expérience est d'augmenter la qualité de la performance de quatre activités de routine (se lever à l'heure, faire le lit, ranger les effets personnels, soigner «l'apparence personnelle»). Une description minutieuse de ces quatre activités est présentée. L'expérience globale se déroule durant 420 jours, le nombre moyen de détenus participant à l'économie de jetons est de 22, et la durée moyenne de participation de trois à quatre mois. Les résultats indiquent qu'une première phase d'octroi inconditionnel de 60 jetons (c'est-à-dire indépendant de la qualité de la performance) étalée sur une période de 35 jours permet d'obtenir un taux de performance (mesuré en pourcentage d'items satisfaits) de 75%. Mais l'efficacité ne semble pas durable, la fin de la période étant caractérisée par un taux de performance analogue à celui obtenu durant une phase précédente de 27 jours, au cours de laquelle seuls les ordres et pressions du personnel correctionnel étaient en vigueur. Lorsque l'octroi de 60 puis de 90 jetons s'effectue conditionnellement au taux de performance (durant 60 jours), celui-ci s'élève et se maintient à 90% environ (variant entre 75 et 100%). Le retour à une phase d'octroi inconditionnel de 60 jetons, puis de zéro jeton, la réinstallation de l'octroi conditionnel et enfin le retour à la base initiale reproduisent, en sens inverse, les changements observés. On remarque en particulier que ni les variations de 60 à 90 jetons lorsque l'octroi s'effectue sur un mode conditionnel, ni les variations de 60 jetons et zéro jeton lorsque l'octroi

s'effectue sur un mode indépendant du taux de performance, n'ont le moindre impact.

b) Boren et Colman (1970) ont voulu comparer l'efficacité relative, pour des délinquants militaires, d'échanges conditionnels établis sur une base tantôt individuelle tantôt collective. Durant onze semaines, douze détenus sont soumis à des conditions collectives d'incitation, puis individuelles, puis de nouveau collectives. Lorsque l'échange s'effectue sur la base de performance collective, un gain maximal de jetons est conditionnel à la participation égale des détenus à une activité donnée. La deuxième condition prévoit qu'un même gain total de jetons puisse être obtenu mais sur la base des performances individuelles des participants. La première séquence de l'expérience montre une hausse du taux de participation de 65 à 90% et suggère l'efficacité supérieure des échanges établis sur une base individuelle. Durant la deuxième séquence le taux de participation redescend, mais en-deçà du niveau de base initial (40%). Une analyse rétrospective montre, en effet, que les expérimentateurs n'ont pas été en mesure de prévoir l'existence d'un mécanisme incitant les détenus exposés aux contingences collectives à maximiser, à court terme, leurs gains en ne participant pas, même si, à long terme, le gain collectif tend à décroître substantiellement.

Toutefois, des expériences analogues aboutissent à des résultats divergents. Opérant dans le cadre d'institutions de détention pour délinquants juvéniles, Alexander et coll. (1976) concluent que les contingences collectives sont beaucoup plus efficaces que les contingences individuelles, alors que Smith et coll. (1972) démontrent que leurs effets sont similaires. Les différences de contexte institutionnel, de classes d'âge et de types de comportement-cible ne permettent pas d'aboutir à des conclusions fermes. Dans certains cas les procédures comparées sont inégalement fiables; lorsque la variable dépendante désigne une classe hétérogène d'un grand nombre de comportements, l'interprétation des résultats est circonscrite à d'étroites limites; lorsque le comportement visé est spécifique mais complexe, la complication correspondante de la structure d'échange produit des effets imprévus. Toutefois, l'état équivoque des résultats ne diffère pas de celui des travaux menés dans d'autres types d'institutions et auprès d'autres sortes de

populations (Kazdin, 1977); de plus, ici aussi la comparaison se fait le plus souvent entre contingences individuelles et contingences collectives standardisées, et les effets de contraste amenés par la succession des conditions expérimentales sont très rarement contrôlés.

c) Est-il possible d'envisager en milieu carcéral une structure généralisée d'échanges conditionnels basés sur une économie de jetons? Le critère pour savoir si une économie de jetons est techniquement mise en place dépend de l'installation d'un système capable de «produire un enregistrement automatique des données touchant chaque transaction individuelle» entre détenus et membres du personnel, lors de tout transfert de jetons. Ce critère est si strict que seuls les deux pénitenciers, décrits dans le volume d'Ayllon et Milan (1979), fournissent une telle garantie. Toutes les autres études ne fournissent pas d'informations suffisantes ou se réfèrent à des documents internes difficilement accessibles. Les principales caractéristiques techniques d'une économie de jetons sont les suivantes : le système prend la forme d'un système de cartes de crédit; lors de chaque transaction la carte est introduite dans une machine qui inscrit sur le reçu toutes les coordonnées de la transaction. Un état de compte individuel est distribué à chaque détenu toutes les deux semaines. Chaque carte de crédit ne peut être utilisée que par le détenu à qui elle a été fournie et des procédures de contrôle sont prévues en cas de perte ou de vol. Les articles de la cantine peuvent être achetés en points ou en argent ordinaire, la valeur en points étant proportionnelle au prix courant. La liste totale des privilèges et items supplémentaires dans un régime d'économie de jetons doit être indiquée parallèlement à la liste des privilèges et items déjà disponibles en régime ordinaire. Des mises à jour des tarifs et des listes doivent être faites, et une analyse économique globale des rapports entre revenus et dépenses, et autres, est souhaitable et même nécessaire. Les procédures de pénalisation (amendes) doivent être énumérées, de même que le taux d'intérêt imposé aux détenus ayant leur compte à découvert.

Dans l'état actuel des choses, seules les économies de jetons, opérant dans un secteur restreint et durant une période déterminée par jour, des pénitenciers d'Elmore, en Alabama, et de Buford, en Georgie, satisfont plusieurs de ces critères. Même

là, les trois dernières conditions mentionnées ci-dessus ne sont que très partiellement satisfaites. Les deux seules évaluations systématiques de l'efficacité des thérapies comportementales, aptes à modifier le taux de récidive de détenus une fois leur incarcération achevée, portent sur des programmes dont les auteurs reconnaissent eux-mêmes qu'ils ne constituent pas, au sens strict, des économies de jetons. Mentionnons en passant que le taux de récidive est une mesure contaminée posant bien des difficultés. On ne trouve pas non plus d'analyse des rapports entre taux de performance, revenus, dépenses et épargnes, ni d'expérimentation entreprise à ce niveau global de la structure générale des échanges, comme cela a été fait dans d'autres types d'institutions, surtout psychiatriques (Kazdin, 1977). Burchard et Harrig (1976) suggèrent d'examiner plus particulièrement si une portion, importante ou négligeable, de détenus consacrent l'essentiel de leurs revenus à rembourser les dettes encourues par suite du système d'amende et du taux d'intérêt.

PROBLÈMES RELATIFS À L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

L'évaluation même des performances dans ces expériences cliniques pose des problèmes divers. Nous rapportons ici certains procédés utilisés pour minimiser la manipulation des mesures prises, puis le résultat d'une expérience rétrospective qui mérite d'être considérée avec beaucoup de soin.

a) Il arrive que le critère choisi pour évaluer le renforcement conditionnel soit manipulé. Hayes et coll. (1975), dans une prison fédérale de Virginie (d'une population moyenne de 350 détenus âgés de 13 à 28 ans), examinent les effets, sur le taux de performance d'un comportement-cible, d'un renforcement conditionnel dans lequel le critère d'évaluation est indétectable, sauf pour l'expérimentateur lui-même. La procédure ne requiert pas non plus qu'un membre du personnel correctionnel administre le paiement. Dans ce cas-ci, une lettre par la poste a été utilisée. Le comportement-cible est le ramassage des déchets qui jonchent les terrains adjacents aux pavillons de l'institution correctionnelle. Ni l'installation de poubelles, ni l'assignation de cette corvée à des détenus ne semblent avoir été efficaces. Comment inciter un

ensemble d'individus à réduire le taux de pollution d'un environnement donné — pas nécessairement carcéral bien entendu? On a constaté, entre autres, que la quantité ou le poids de déchets rapportés était un critère beaucoup moins efficace que la propreté des surfaces expérimentales (Kazdin, 1977). La procédure utilisée ici fait dépendre l'octroi d'une somme d'argent (réel) ou de privilèges supplémentaires de la quantité d'items marqués mais indétectables, sauf pour l'expérimentateur, distribués préalablement sur les zones expérimentales et mélangés aux autres items de pollution. L'invisibilité des marques diminue la probabilité de déchets artificiellement produits, puisque les chances pour qu'un item marqué soit susceptible d'être rapporté sont plus minces. L'expérience dure 42 jours. Les résultats indiquent une réduction du taux de pollution de 55%, 88% et 71%, après 17, 22 et 36 jours, respectivement. Une quatrième zone servant de contrôle n'a pas vu son taux de pollution se modifier. Des 130 détenus pouvant participer à l'expérience, 25% d'entre eux l'ont fait.

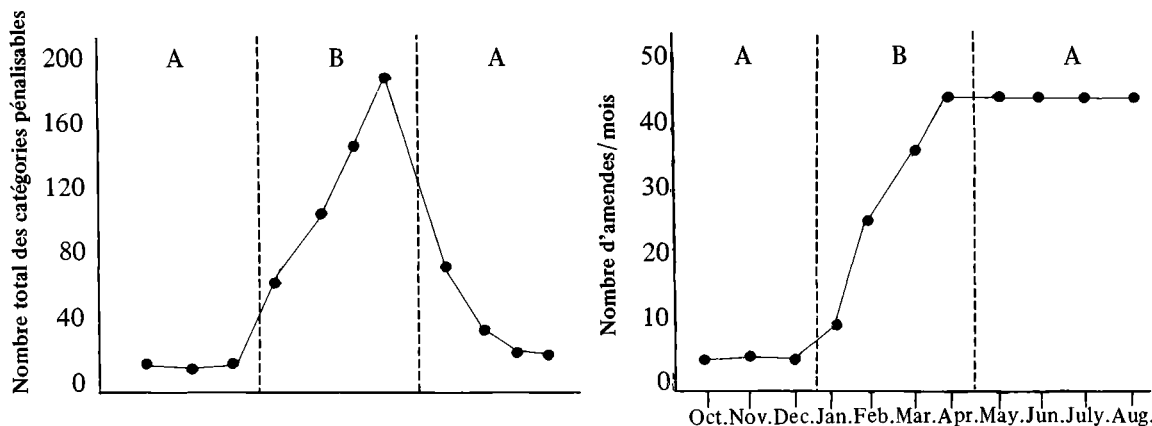
Clements et McKee (1968) ont essayé de montrer, une fois un système d'incitation mis en place, qu'il est indifférent que le critère d'évaluation du taux de performance soit fixé ou administré par l'expérimentateur ou les sujets de l'expérience. Celle-ci dure 9 semaines. Afin d'évaluer le rôle de l'effet Hawthorne, au moins approximativement, le schéma évaluatif prévoit une phase initiale de trois semaines, servant de niveau de base et précédant l'exposition successive d'un groupe de 16 détenus volontaires (incarcérés dans un pénitencier à sécurité maximum de l'Alabama) à chacune des deux conditions expérimentales. Le comportement cible concerne la rapidité avec laquelle on assimile les modules d'un enseignement programmé et individualisé. Durant la première condition de l'expérience, un contrat de performance est établi sur une base individuelle, spécifiant notamment que le taux de performance quotidien doit être environ de 20% supérieur au taux de performance atteint durant la période de base ou la semaine précédente. Après quatre semaines, la seconde condition est introduite. Chaque détenu spécifie lui-même son niveau de performance, la condition étant que le taux de performance quotidien soit égal ou supérieur au taux atteint durant la période du niveau

de base, qui a précédé la première phase expérimentale. Les résultats indiquent que les deux systèmes d'incitation parviennent à doubler le nombre de modules maîtrisés, à augmenter le pourcentage de tests réussis et à diminuer le nombre d'heures d'étude par jour nécessaires.

b) Cependant, d'autres travaux nous rendent beaucoup plus sceptiques. Bassett et Blanchard (1977) ont examiné rétrospectivement, de manière «quasi expérimentale», l'effet induit par l'absence du psychologue chargé de la direction d'une économie de jetons ayant opéré, durant dix mois, dans un pénitencier à sécurité minimum du Tennessee. Près de 40 détenus ont participé, pour des durées diverses, au programme. Un entraînement de 25 heures de sessions de formation a été donné, pour les familiariser avec les «principes et applications d'une analyse behaviorale appliquée». Au cours du troisième mois d'opération du programme, le directeur (J.E. Bassett) s'est absenté pour une période de quatre mois. Un second psychologue (E.B. Blanchard) participe alors au projet durant ces quatre mois à titre de «consultant», sa présence n'étant requise qu'une ou deux journées par mois. Les effets de ces allées et venues sont indiquées dans le graphique 1. La valeur ou le montant des amendes ont augmenté rapidement. Un comportement, susceptible d'être pénalisé de 10 à 25 points un jour, coûtait 250 à 1 000 points le lendemain. La distribution des amendes n'est pas arbitraire, 7 des 9 officiers du personnel correctionnel ayant infligé 96% de celles-là. Par ailleurs, un grand nombre de comportements, auparavant neutres, ont été progressivement incorporés dans la liste des catégories pénalisables. La fréquence des rapports disciplinaires calculés en jours-détenus ($\times 1\ 000$) est passée de .66 à 5.13 durant la première séquence A-B, pour redescendre à .46 durant la phase B-A. En conséquence, le nombre de participants a baissé en moyenne de 10 à 4.5 durant la première phase A-B, pour remonter à 21.5 durant la seconde séquence B-A.

Ces résultats soulèvent plusieurs problèmes. La quasi-expérience rétrospective, de Bassett et Blanchard (1977), portant sur la durée totale d'opération de l'économie de jetons et d'autres expérimentations menées *simultanément* (Bassett et coll., 1975) peuvent être réévaluées. On constate

Graphique 1 : Fréquence et variété des amendes émises par le personnel correctionnel avant, après et durant l'absence du directeur d'un programme d'économie de jetons.*



*Source : Bassett et Blanchard (1977).

ainsi qu'elles font abstraction du fait que, même pendant les phases du programme où le directeur est présent, le nombre de détenus quittant ou abandonnant le «secteur expérimental» du pénitencier est équivalent au nombre de détenus admis ou recrutés. Par conséquent, il ne s'agit plus d'un même groupe de détenus soumis à des conditions différentes et successives. Cette situation se présente fréquemment, mais n'est que rarement examinée comme telle.

Il arrive aussi qu'on soutienne que le personnel correctionnel est en mesure d'«appliquer» ces procédures opérantes qui ne demandent qu'une «consultation et supervision minimales» de la part des psychologues. Mais la seule expérience qui ait précisément fait varier, quoique involontairement, le degré de supervision, a abouti à des résultats contraires. Le dilemme général est clair : ou bien les changements dans le comportement du personnel ont exercé un effet sur le débit ou la fréquence des comportements-cibles, et l'efficacité attribuée aux procédures introduites est sinon trompeuse du moins équivoque ; ou bien, alors, ces changements n'exercent aucun effet perceptible sur les expériences telles que mesurées, et, dans ce cas, la grossièreté de la mesure devient sujette à critique. Dans les deux cas, l'identification de la source réelle des effets observés requiert un minimum de garan-

ties, sur le rapport de dépendance qui existe entre la procédure expérimentale introduite et l'ensemble de la situation globale dans laquelle l'expérience elle-même s'insère.

Le problème, indissociable des schémas évaluatifs utilisés, peut être formulé de la manière suivante : comment interpréter les effets, observés au cours d'une période donnée, d'une procédure particulière sur un comportement particulier, alors que la situation globale dans laquelle l'expérience se déroule est présumée constante mais ne l'est pas réellement ? Certains travaux examinent les conditions dans lesquelles s'effectue la «formation du personnel». On a comparé l'efficacité de trois méthodes d'apprentissage couramment utilisées en «sessions de formation» (instructions, rétroaction, imitation). Un autre moyen est de prendre périodiquement la mesure du «climat social» en comparant la perception respective des détenus et du personnel, relativement à diverses facettes de la vie institutionnelle (Jesness, 1975). Les questionnaires fournis ont une fonction qui n'est pas sans rappeler la «règle de la requête verbale» de Ayllon et Azrin (1973). Mais celle-ci a pour objectif de découvrir des sources supplémentaires de «renforcement», alors que ceux-là ont plutôt pour fonction de suppléer à une absence de mesure globale directe de la situation ou de l'état du programme.

LA STRUCTURE DU RENFORCEMENT CONDITIONNEL

Plusieurs composantes de cette structure ont été examinées : analyse comparée des programmes de renforcement à proportion et à intervalle fixe et variable ; analyse des effets amenés par une modification du taux d'échange entre performance et conséquences ; examen des effets engendrés par un prolongement du délai d'occurrence du renforcement.

a) La psychologie expérimentale a bien étudié les programmes de renforcement à proportion et à intervalle (cf. salaire à la pièce comparé au salaire par taux horaire). Ayllon et Milan (1979, 180) ont examiné cette question dans le cadre d'un projet-pilote d'économie de jetons dans un pénitencier. Trois détenus ont participé à une expérience qui a duré 70 jours. Durant la première phase (35 jours), les détenus sont payés (en jetons) selon les heures de présence ou de participation au programme de rattrapage académique. Durant la seconde phase, les trois détenus ne sont plus payés 12 jetons par heure de présence, mais 12 points par test de module d'enseignement. Les résultats indiquent que le nombre total d'heures d'études (c'est-à-dire le temps standard estimé) de matières académiques réussies par période a augmenté de 75.5, durant la première phase, à 127.5, durant la seconde. L'importance du changement et son occurrence, au moment de l'introduction de la condition expérimentale, suggère l'efficacité supérieure d'un octroi de jetons procédant à proportion fixe plutôt qu'à intervalle fixe, malgré «l'effort additionnel que cela requiert pour le personnel». Par ailleurs, trois autres détenus, ayant également été payés sur une base «salariale» durant la première phase de l'expérience, ont continué à l'être durant la seconde phase de 35 jours. Les résultats montrent que le taux de performance initialement élevé durant les premiers 30 jours, a, par la suite, décliné de 43% à la fin des 70 jours de l'expérience. Il est possible que ce déclin progressif sous un régime salarial soit l'indice du caractère temporaire, ou transitoire, de l'émulation réciproque des sujets entre eux.

Une autre variation, examinée par Kandel et coll. (1976), consiste à rendre l'octroi des jetons conditionnel à l'intervalle de temps séparant la

réussite d'un test de la réussite du test suivant. L'expérience, qui dure près de 4 mois, se déroule dans un contexte analogue à celui de l'expérience précédente ; elle concerne deux détenus dont les scores, en termes de quotient intellectuel, sont plutôt faibles (65 et 91 respectivement). Durant une première phase de 3 mois, les premiers essais de rattrapage académique des deux détenus s'effectuent dans le cadre d'échanges conditionnels, qui accordent un octroi de 20 points (jetons) par test et 120 points par palier ou grade réussi. On introduit ensuite un système d'incitation «enrichi» qui prévoit, par exemple, un paiement de 20 points par test réussi en 4 jours ou plus, mais 50 points si le test est réussi en un jour, ou, à la limite, 700 points pour six tests réussis par jour. L'expérience couvre deux matières spécifiques, soient l'anglais et les mathématiques. Les résultats indiquent que le détenu au quotient intellectuel le plus faible est parvenu, durant une même période de temps, à réussir 4 et 7 fois plus de tests. Le second détenu a vu son score augmenter de 3 et 9 fois. L'application du *California Test of Basic Skills* avant et après l'expérience corrobore ces résultats.

b) Quels sont les effets d'une variation du taux d'échange entre performance et conséquences? Milan et coll. (1979b) ont examiné systématiquement, durant une longue période (240 jours), les effets exercés par une augmentation de la quantité de jetons octroyée en échange d'une participation accrue aux programmes d'actualités télévisées, sur un groupe de détenus opérant dans un système d'économie de jetons (au pénitencier Elmore en Alabama). Durant la période initiale, le taux de performance évolue autour de 20%. Cette période dure 17 jours. Lorsqu'on introduit un octroi de 60 jetons, le taux passe à 40%. Une augmentation à 120, puis à 240 points, provoque une diminution progressive des effets exercés. Bref, au-delà des 120 points, toute augmentation est sans effet. Le retour à des conditions de 120, puis de 60 points, produit des changements analogues mais inverses. Les résultats montrent donc une grande variété de seuils critiques individuels : pour certains, ce seuil au-delà duquel le taux de performance décroît ou augmente se situe à 60 points ; pour d'autres, à 120 points ; d'autres enfin restent insensibles à l'ensemble des variations introduites. D'où : «l'importance d'un examen des courbes individuel-

les, si des propositions précises doivent être faites sur la manière dont les procédures influencent les individus». (Milan et coll., 1979b.)

L'augmentation du taux de performance d'un comportement donné ne peut être suscitée par une augmentation correspondante du montant de jetons octroyés que dans le cadre de certaines limites, lesquelles dépendent du degré de pauvreté ou de richesse de l'ensemble des «agents de renforcement d'appui» («back-up renforçers»); certaines procédures complémentaires ont été étudiées à ce sujet. Boren et Colman (1970) examinent l'effet produit sur le taux d'assistance à une réunion matinale, lorsque l'octroi conditionnel de 20 points est combiné à une amende de 10 points, selon que le détenu s'y présente ou non. Un design du type ABA utilisé pour cette expérience montre que l'installation, durant cinq jours, de la combinaison amende-octroi, fait baisser le taux originel d'assistance qui variait entre 70 et 100%, à 50%. Le retour à la condition première (l'octroi conditionnel de 20 points seulement) entraîne une réaugmentation du taux d'assistance, qui demeure cependant inférieur à celui initialement observé. Par contre, une expérience analogue, décrite par Hoefler et Bornstein (1975) et menée dans le plus connu des centres résidentiels «behavioristes» pour petits groupes de délinquants juvéniles (*Achievement Place*, au Kansas), aboutit à des résultats contraires, suggérant, de nouveau la difficulté rencontrée par les thérapies de «modification comportementale» à généraliser ou même répéter des résultats déjà obtenus (Lieberman et coll., 1975). Étant donné la multiplicité des facteurs non contrôlés ou non contrôlables dans un contexte d'«expérimentations» appliquées, ce problème n'est guère étonnant.

c) Les procédures utilisées pour prolonger la durée des délais entre performances et conséquences ont également pour fonction de suppléer aux limites des techniques, basées uniquement sur une modification du montant de jetons accordés ou exigés. Ayllon et Milan (1979, 194) ont ainsi expérimenté une procédure ayant spécifiquement pour objectif de limiter l'impact de la relation de dépendance entre performance et conséquence fonctionnelle, en enchaînant deux activités distinctes en une séquence, de façon à ce que la

performance de l'une ne soit pas conditionnelle à l'octroi d'une quantité de jetons, mais soit la condition préalable à la performance subséquente de l'autre activité, qui, une fois accomplie, sera payée. L'expérience porte sur l'apprentissage académique de deux détenus. Durant une première phase de cinq jours, seule l'étude de l'anglais est conditionnelle à l'octroi de jetons supplémentaires. Durant la phase expérimentale (dix jours), on exige des deux détenus de passer un test en mathématiques, puis de passer ou de réussir le test d'anglais pour que survienne un paiement équivalent. Une «prime» est octroyée si la séquence est répétée trois fois. Les résultats indiquent une redistribution plus adéquate des efforts entre différentes matières (accroissement du nombre de test réussis en mathématiques et baisse des tests réussis en anglais), et une augmentation mineure ou substantielle du nombre total de tests maîtrisés par jour, selon le détenu.

Milan et coll. (1979a) ont utilisé également cette procédure pour inciter les détenus, participant à l'économie de jetons du pénitencier Draper, à consacrer un minimum de 8 à 10 heures de leur temps libre à l'apprentissage académique et atteindre un niveau de performance de 500 minutes d'étude, en termes de modules maîtrisés en moyenne par chaque détenu. Plutôt que d'augmenter la quantité de jetons (capable d'engendrer une «inflation» ou un surplus ayant pour effet de diminuer le taux de performance), la procédure introduite demande que les détenus acquièrent d'abord une «licence». Cette licence devient la condition à toute forme d'échanges effectués durant les sept heures par jour qu'opère l'économie de jetons. Par ailleurs, le tarif de «sortie» du secteur «expérimental», pendant que l'économie de jetons est en vigueur, est doublé pour ceux qui n'ont pas acheté de licence. Les résultats montrent que si le passage à une économie de jetons permet d'augmenter le taux de participation de 1 à 11%, le passage d'une structure simple d'échanges conditionnels à une structure incorporant un enchaînement de «programmes de renforcement», sous forme de licence (durant 63 jours), permet d'élever ce taux de performance de 11 à 39%. Corrélativement, le nombre moyen de minutes de matériel académique maîtrisé augmente de 309 à 459.

BILAN ET MISE EN PERSPECTIVE

Ce parcours assez détaillé de l'état de la situation permet, dans une certaine mesure, d'évaluer, avec les nuances requises, la pertinence clinique, la validité scientifique et l'efficacité pratique du «traitement comportemental» en milieu carcéral.

Les thérapies behavioristes se sont souvent vantées de la validité de leur méthode pour se singulariser des autres formes de pratiques cliniques. Un canevas évaluatif strict est inséré le plus souvent dans chaque «expérience». Notons cependant l'interaction assez lâche entre recherches expérimentales, élaborations théoriques et interventions cliniques. De plus, nous l'avons vu, les difficultés liées à l'évaluation des performances sont si cruciales, dans un établissement pénal, que des garanties additionnelles à celles qui sont habituellement offertes seraient souhaitables.

Quelle sorte d'efficacité peut-on raisonnablement attribuer aux procédures d'apprentissage opérant? Il n'a pas été possible, faute de données et de travaux pertinents, d'évaluer le fonctionnement d'une économie de jetons comme telle; nous ne savons rien, non plus, des effets du conditionnement opérant sur le comportement des détenus traités, une fois ceux-ci retournés à la société civile. Si on limite notre étude à la sphère de l'efficacité particulière de certains procédés de conditionnement opérant, plusieurs facteurs restrictifs doivent être mentionnés : la durée des programmes est souvent brève et ne concerne qu'une tranche de la vie quotidienne carcérale; l'auto-sélection des volontaires et le taux de mortalité des participants ne sont guère contrôlés; les expériences relatées ici ne sont pas, même métaphoriquement, des expériences de laboratoire, d'où la difficulté à formuler des généralisations, même modestes.

La question de la pertinence clinique de cette sorte de traitement a souvent été soulevée et résolue diversement et finalement de manière très personnelle. Des débats éthiques, voire politiques, autour de cette question, semblent inévitables et même souhaitables. Une digression à caractère historique et pénologique pourrait, peut-être, se révéler utile, quoiqu'il ne soit guère possible de l'élaborer comme il conviendrait. Nous avons déjà fait allusion au système de discipline

carcérale proposé et appliqué par Maconochie, au milieu du 19^e siècle. On peut retrouver, d'ailleurs, chez beaucoup de réformateurs de cette époque, des projets similaires au «mark system» (ou «social system of convict management») de Maconochie. Ils ont été à l'origine et au cœur d'un cortège de mesures (probation, libération conditionnelle, sentences indéterminées etc.) qui ont, selon Jerome Hall, «presque complètement transformé la justice criminelle et pénale du 19^e siècle» (*General Principles of Criminal Law*, 1960, 55).

Cette nouvelle «discipline», qui présuppose la condamnation officielle de l'usage des châtiments corporels (et, de manière générale, de la terreur), a pour objectif principal de préparer le détenu à sa «restauration» dans la société civile. Le système de points de Maconochie est conçu comme une machine («apparatus») remplissant les fonctions suivantes :

1. la durée de la sentence n'est pas fixée au départ, mais devient conditionnelle à la quantité de travail et à la performance quotidienne globale du détenu. Devant gagner sa liberté par son comportement, le détenu subit une peine administrée comme un programme de renforcement à proportion fixe ou variable, et non pas à intervalle fixe. Au lieu d'être condamné à 3 ans, le détenu serait condamné à gagner, par exemple, un montant de 3 000 à 5 000 points.
2. le travail et la performance du détenu sont exprimés et rémunérés en jetons ou points, et le désir de hâter sa libération amène le prisonnier à faire l'apprentissage de l'humilité («self-denial»), de la frugalité et autres habitudes «industrielles». Les points servent à acheter, ou bien des vivres supplémentaires, ou bien une réduction (en jours) du temps à purger; la cantine offre des menus à des prix différents; le travail supplémentaire et les corvées les plus dures sont payés à des taux supérieurs, etc.
3. l'application de la peine carcérale se structure comme un itinéraire de formation ou comme une «carrière morale». Après une phase d'isolement où le détenu opère à l'écart du régime de système de points, les échanges conditionnels sont ensuite octroyés sur une base individuelle puis, dans une troisième phase, sur une base collective : chaque détenu s'associe à des partenaires (de son choix) pour former un petit

groupe de 6 ou 7 individus, le groupe étant responsable du comportement individuel de chacun de ses membres, jusqu'à concurrence d'un certain montant de points gagnés conjointement; un fonds commun des gains est également prévu. Cette phase de contingence collective doit conduire à l'apprentissage des qualités nécessaires à la réinsertion civile; elle doit inciter également les prisonniers à collaborer au maintien de la discipline, tout en permettant d'éliminer du même coup, le système de sécurité rival (et honni) basé sur la délégation de pouvoirs policiers à un sous-groupe privilégié de détenus, les «prévôts» ou les «capots». (Soljenitsyne, dans *L'Archipel du Goulag* (1973), donne une description récente de ce système de délégation associée à l'usage officiel des châtiements corporels et de la terreur).

4. la dernière phase ou étape réintroduit un régime de contingences individuelles; les détenus doivent toujours gagner leur compte quotidien de points, mais certains droits de propriété leur sont accordés, et les contraintes de vie sont progressivement relâchées de manière à les «préparer à leur restauration sociale» et à renforcer leur autonomie («power of self-governance»).

Les historiens ne se sont guère intéressés à faire l'analyse détaillée des archives encore disponibles sur l'administration de ces systèmes de points ou d'économies de jetons. On peut imaginer que de telles analyses pourraient (ou devraient) intéresser les cliniciens behavioristes cités dans cet article. Ces derniers tireraient profit des difficultés que dut surmonter Maconochie pour administrer le régime de contingences collectives, et de la nécessité qu'il eut de trouver des procédés spéciaux pour empêcher que l'évaluation de la performance et du travail du détenu, par le personnel carcéral, ne soit systématiquement déformée ou manipulée. Voir à ce sujet et pour toute cette digression, la biographie précieuse de V. Barry (1958), *Alexander Maconochie of Norfolk Island : a study of a pioneer in penal reform*.

On peut donc revenir à la question de la pertinence clinique du traitement comportemental en milieu carcéral. Il est frappant de constater à quel point les procédés de conditionnement opérant spécifient et développent les mécanismes d'une

structure disciplinaire conçue comme la base de tout projet de «réhabilitation correctionnelle». De ce point de vue, le traitement comportemental en milieu carcéral demeure absolument fidèle à ce qu'on entend généralement par «réhabilitation». Il est au moins aussi frappant de voir à quel point la très grande majorité des expériences que nous venons de relater se sont déroulées non seulement dans un contexte très limité, mais ont été également dissociées de toutes mesures de libération anticipée. L'idée même de «restauration à la société civile» n'est presque jamais abordée. Ce qui paraît absolument conforme à la nouvelle discipline carcérale moderne se trouve, en même temps, coupé de sa raison d'être — la libération du détenu et la gestion globale du régime de détention.

RÉFÉRENCES

- ALEXANDER, R.N., CORBELL, T.F., SMIGEL, J., 1976, The effects of individual and group consequences on school attendance and curfew violations with predelinquent adolescents, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 9, p. 221-226.
- AYLLON, T., AZRIN, N., 1973, *Traitement comportemental en institution psychiatrique*, Charles Dessault, Bruxelles.
- AYLLON, T., MILAN, M.A., ROBERTS, M.D., McKEE, J.M., 1979, *Correctional rehabilitation and management*, John Wiley and Sons, New York.
- BARRY, J.V., 1958, *Alexander Maconochie of Norfolk Island : a study of a pioneer in penal reform*, Oxford University Press, London.
- BASSETT, J.E., BLANCHARD, E.B., 1977, The effect of the absence of close supervision on the use of response cost in a prison token economy, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 10, p. 375-379.
- BASSETT, J.E., BLANCHARD, E.B., HARRISON, H., WOOD, R., 1974, Applied behavioral analysis on a county penal farm : a method of increasing attendance at a remedial education center, *Corrective and Social Psychiatry and Journal of Behavior Technology, Methods and Therapy*, 20, p. 21-23.
- BASSETT, J.E., BLANCHARD, E.B., KOSHLAND, E., 1975, Applied behavior analysis in a penal setting : targeting «free world» behaviors, *Behavior Therapy*, 6, p. 639-648.
- BOREN, J.J., COLMAN, A.D., 1970, Some experiments on reinforcement principles within a psychiatric ward for delinquent soldiers, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 3, p. 29-37.
- BURCHARD, J.D., HARRIG, P.T., 1976, Behavior Modification and Delinquency in H. Leitengert (ed.), *Handbook of behavior modification and behavior therapy*, p. 405-452. Prentice Hall, Englewoods Cliffs.
- CLEMENTS, C.B., McKEE, J.M., 1968, Programmed instruction for institutional offenders : Contingency management and performance contracts. *Psychological Reports*, 22, p. 957-964.

- COHEN, H.L., FILIPCZAK, J.A., 1971, Programming educational behavior for institutionalized adolescent, in H.R. Rickard (ed.), *Behavioral Interventions in Human Problems*, p. 179-200, Pergamon Press, New York.
- COHEN, S., TAYLOR, L. 1972, *Psychological survival : the experience of long term imprisonment*, Penguin Books, Baltimore.
- COLMAN, A.D., BOREN, J.J., 1969, An information system for measuring patient behavior and its use by staff, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 2, p. 207-214.
- DAVIDSON, W.S., SEIDMAN, D.E.J., 1974, Studies of behavior modification and juvenile delinquency, *Psychological Bulletin*, 81, p. 998-1011.
- DOMINGUEZ, B., RUEDA, M., MAKHLOUF, C., RIVERA, A., 1976, Analysis and control of activities in custodial human groups in E. Ribes-Inesta & A. Bandura (eds), *Analysis of delinquency and aggression*, p. 51-70, Lawrence Erlbaum, Hillsdale.
- EITZEN, D.S., 1975, The effects of behavior modification in the attitudes of delinquents, *Behavior Research and Therapy*, 13, p. 295-299.
- EMERY, R.E., MARHOLIN, D., 1977, An applied behavior analysis of delinquency, *American Psychologist*, 32, p. 860-873.
- ERICKSON, J.H., GOTESTAM, K.G., MELIN, L., OST, L.G., 1975, A token economy treatment of drug addiction, *Behavior Research and Therapy*, 13, p. 113-125.
- FISHER, E.B., WINKLER, R.C., KRASNER, L., KAGEL, J., BATTALIO, R.C., BASMANN, R.L. 1979, Economic perspectives in behavior therapy : complex interdependence in token economies, *Behavior Therapy*, 9, p. 391-403.
- GAMBRILL, E.D., 1976, The use of behavioral methods in a short-term setting, *Criminal Justice and Behavior*, 33, p. 53-66.
- GOODSTEIN, L., 1979, Inmate adjustment to prison and the transition to community life, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 16, p. 246-272.
- HALL, J., 1960, *General Principles of Criminal Law*, Bobbs-Merrill, Indianapolis.
- HAYES, S.C., JOHNSON, V.S., CONE, J.D., 1975, The marked item technique : a practical procedure for litter control, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 8, p. 381-386.
- HOBBS, T.R., HOLDT, M.M., 1976, The effects of token reinforcement on the behavior of delinquents in cottage settings, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 9, p. 189-198.
- HOEFLER, S.A., BORNSTEIN, P.H., 1975, Achievement Place : an evaluative review, *Criminal Justice and Behavior*, 2, p. 146-168.
- JOHNSON, V.S., 1977, Behavior Modification in the Correctional Setting, *Criminal Justice and Behavior*, 4, p. 397-428.
- JESNESS, C.F., 1975a, The impact of behavior modification and transactional analysis on institutional climate, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 12, p. 79-91.
- JESNESS, C.F., 1975b, Comparative effectiveness of behavior modification and transactional analysis programs for delinquents, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 43, p. 758-779.
- JESNESS, C.F., ALLISON, T.S., McCORMICK, P.M., WEDGE, R.F., YOUNG, M.L., 1975, *The cooperative behavior demonstration project*. California Youth Authority, Sacramento.
- JESNESS, C.F., DeRISI, W.J., 1972, Contingency management in a school for delinquents in Jesness C.F., DeRisi, W.J., McCormick, P.M., WEDGE, R.F., *The Youth Center Research Project*, Part II Appendixes : H1-H62, California Youth Authority, Sacramento.
- KANDEL, F., AYLLON, T., ROBERTS, M.D., 1976, Rapid educational rehabilitation for prison inmate, *Behavior Therapy and Research*, 14, p. 323-331.
- KAZDIN, A.E., 1977, *The token economy : a review and evaluation*, Plenum Press, New York.
- KAZDIN, A.E., WILSON, G.T., 1978, *Evaluation of behavior therapy*. Ballinger, Cambridge, Massachusetts.
- KELTNER, A.A., GORDON, A.G., 1976, The functional analysis of a reinforcer in a prison population, *Corrective and Social Psychiatry and Journal of Behavior Technology, Methods and Therapy*, 22, p. 42-44.
- KENDALL, P.C., NAY, W.R., JEFFERS, J., 1975, Time out duration and contrast effects : a systematic evaluation of a successive treatment design, *Behavior Therapy*, 6, p. 609-615.
- KIM, D.S., 1978, An evaluative study of a behavior modification program in a minimum security prison, *Corrective and Social Psychiatry and Journal of Behavior Technology, Methods and Therapy*, 24, p. 135-143.
- LIBERMAN, R.P., FERRIS, C., SALGADO, P., SALGADO, J., 1975, Replication of the Achievement Place Model in California, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 8, p. 287-299.
- MACONOCHE, A., 1850, *The principles of Punishment, on which the Mark System of Prison Discipline is advocated*, cité par BARRY, J.V., 1958.
- MALONEY, D.M., PHILLIPS, E.L., FIXSEN, L.L., WOLF, M.M., 1975, Training techniques for staff in group homes for juvenile offenders, *Criminal Justice and Behavior*, 2, p. 195-215.
- MILBY, J.B., CLARKE, C., CHARLES, E., WILLCUTT, H. C., 1977, Token economy process variables : effects of increasing and decreasing the critical range of savings, *Behavior Therapy*, 8, p. 137-145.
- MILAN, M.A., McKEE, J.M., 1976, The cellblock token economy. Token reinforcement procedures in a maximum security correctional institution for adult male felons, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 9, p. 253-275.
- MILAN, M.A., THROCKMORTON, W.R., McKEE, J.M., WOOD, L.F., 1979a, Contingency management in a cellblock token economy : reducing rule violations and maximizing the effects of token reinforcement, *Criminal Justice and Behavior*, 6, p. 307-325.
- MILAN, M.A., WOOD, L.F., McKEE, J.M., 1979b, Motivation academic achievement in a cellblock token economy : an elaboration of the premark principle, *Offender Rehabilitation*, 3, p. 349-361.
- RUSSELL, E.W., 1974, The Power of behavior control : a critique of behavior modification methods, *Journal of Clinical Psychology*, 31, p. 111-136.
- SANDFORD, D.A., 1973, An operant analysis of control procedures in a New Zealand Borstal, *British Journal of Criminology*, 13, p. 262-268.

- SCHNELLE, J.F., LEE, J.F., 1974, A quasi-experimental retrospective evaluation of a prison policy change, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 7, p. 483-496.
- SCHNELLE, J.F., KIRSHNER, R.E., CAREY, J.D., USELTON, P.H., McNEES, M.P., 1977, Patrol evaluation research : a multiple baseline analysis of saturation police patrolling day and night, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 10, p. 33-40.
- SCHNELLE, J.R., KIRCHNER, R.E., GALBAUGH, F., DOMASH, M., CARR, A., LARSON, L., 1979, Program evaluation research : an experimental cost-effectiveness analysis of an armed robbery intervention program, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 12, p. 614-623.
- SCHNELLE, J.F., KIRCHNER, R.E., McCRAE, J.W., McNEES, M.P., ECK, R.H., SNODGRASS, J.D., CASEY, J.D. USELTON, P.H., 1978, Police evaluation research : an experimental and cost-benefit analysis of a helicopter patrol in a high crime area, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 11, p. 11-21.
- SEYMOUR, F.W., STOKES, T.F., 1976, Self-recording in training girls to increase work and evoke staff praise in an institution for offenders, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 9, p. 46-54.
- SMITH, R., UDIN, H., DeRISI, W.J., BUTZ, G., 1972, The use of positive group reinforcement contingencies in a large correctional institution in Jesness C.F., DeRisi, W.J., McCormick, P.M., Weidge R.F. *The Youth Center Research Project* : California Youth Authority, Sacramento, F1-F17.
- SMITH, R.R., MILAN, M.A., WOOD, L.F., McKEE, J.M., 1976, The correctional officer as a behavioral technician, *Criminal Justice and Behavior*, 3, p. 345-360.

SUMMARY

This paper offers a descriptive and systematic review of behavior modification programs in penal settings. The following aspects are considered : the clinical relevance of behavior targetting, the problems related to the evaluative methodology and the limits of the effectiveness of these experiments. A brief historical overview points out the very special position of behavior modification programs in the field of prisoner rehabilitation.